

Scot Val de Saône-Dombes

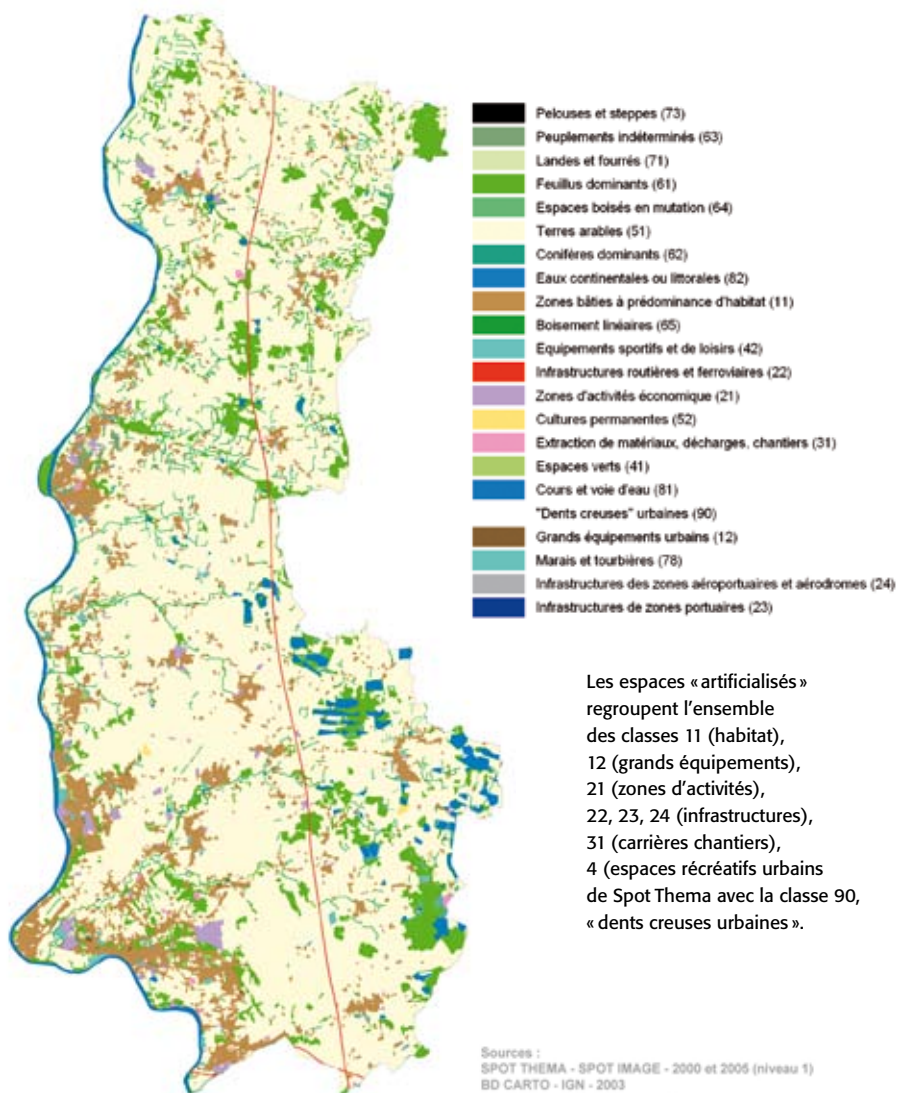
Au regard de son patrimoine agricole, sylvoicole et forestier, le Scot Val de Saône-Dombes assure un rôle de préservation des espaces naturels et agricoles qui s'avère essentiel pour les activités qui y sont liées mais également pour la structuration du territoire, soumis à de fortes pressions (agglomérations lyonnaises, mâconnaise, caladoise).

A ce titre, le suivi de l'artificialisation de l'espace sur le territoire du Scot se révèle riche d'enseignements, dans un secteur de concurrence accrue entre différents usages : urbanisation (habitat, zones économiques, infrastructures), production agricole alimentaire ou énergétique, préservation d'espaces naturels, paysagers voire récréatifs.

A travers les clichés satellitaires pris par Spot Thema, le Scot Val de Saône-Dombes dispose d'un outil d'observation et d'analyse de l'évolution des grandes natures d'occupation du sol qui est précieux pour évaluer les impacts du Scot sur les politiques locales d'aménagement.

La valeur environnementale et agricole du Val de Saône-Dombes reste forte

Avec 88% d'espaces non artificialisés en 2005, le Scot Val de Saône-Dombes reste un territoire à dominante naturelle, possédant de nombreuses ressources écologiques et agricoles. Le relief de la côtière, la présence de l'eau, les espaces agricoles du plateau de la « Dombes bocagère » et la « Dombes des étangs » constituent les composantes majeures du paysage du Scot, qu'il importe de protéger et de valoriser. Ce territoire connaît pourtant depuis 5 ans un rythme d'artificialisation supérieur à celui de l'inter-Scot (4,4% contre 4%).



L'essentiel de l'artificialisation reste le fait de l'habitat

L'habitat représente 77 % de l'artificialisation du territoire entre 2000 et 2005, part supérieure à celle observée en moyenne sur l'inter-Scot (70%) et qui témoigne du caractère très résidentiel du territoire. Les zones d'activités et commerciales, quant à elles, contribuent pour 8 % à cette artificialisation (moyenne inter-Scot : 12%) avec 33 ha d'espaces d'activités supplémentaires. Ces surfaces d'activités représentent 2,1 % seulement des surfaces de l'inter-Scot, une des parts les plus faibles observées.

Une urbanisation peu dense, malgré une récente inflexion

Le mode d'urbanisation du Val de Saône, et plus encore celui de la Côtière de la Dombes, reste peu dense ; en 2005,

chaque habitant mobilise en moyenne 782 m² d'espaces artificialisés, dont l'essentiel pour l'habitat. Si cette part reste l'une des plus fortes de l'inter-Scot (487 m²/habitant en moyenne), la tendance semble pourtant s'infléchir entre 2000 et 2005. Ce sont 271 m² d'espaces agricoles et naturels qui ont été consommés pour l'accueil de chaque habitant supplémentaire, ce qui constitue un ralentissement pour le Val de Saône-Dombes, dont le développement urbain est traditionnellement plus dispersé.

Un prolongement des tendances qui engendre 300 ha supplémentaires d'espaces artificialisés à l'horizon 2015

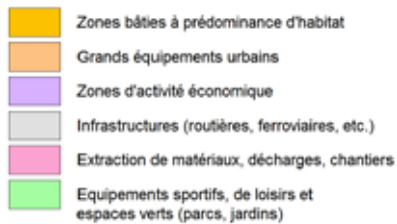
Ainsi, en prolongeant les formes d'étalement urbain observées entre 2000 et 2005, l'accueil de 9 000 habitants sup-

plémentaires (fixé par le Scot à horizon 2015) génèrerait une consommation de foncier proche de 250 ha (9 000 habitants x 271 m²/habitant = 244 ha, dont 180 ha seraient alors dévolus à l'habitat). Le potentiel d'accueil économique prévu par le Scot est de l'ordre de 120 hectares. Le Scot affiche une volonté de maîtrise de l'étalement urbain par « une gestion raisonnée » de la consommation d'espaces naturels et de valorisation de l'usage des espaces urbains. Les 250 ha doivent donc être considérés comme une valeur plafond, des formes plus intenses d'habitat et d'espaces d'accueil économique devant être recherchées.

Une activité agricole dynamique... mais en recul

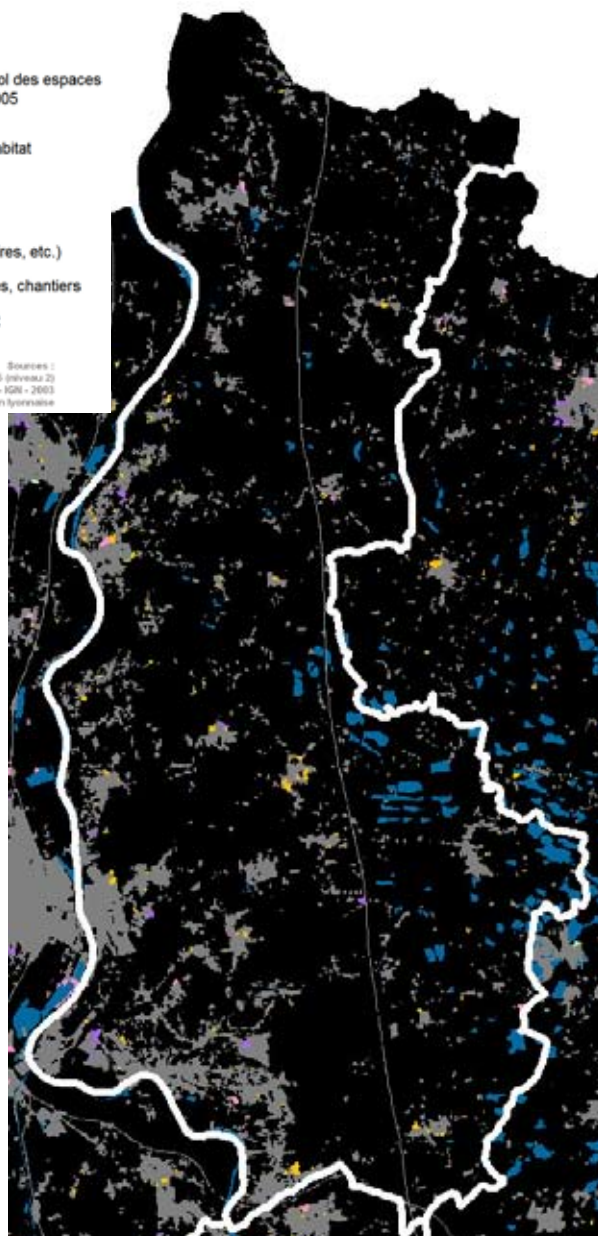
L'activité agricole de la Côtière de la Dombes et du Val de Saône est l'une des plus dynamiques de l'inter-Scot et occupe 52% du territoire en 2005. La part des grandes cultures est croissante avec principalement des céréales (3/4 de la SAU). Cette vitalité explique probablement un recul moins rapide de l'activité agricole sur le Scot Val de Saône-Dombes. Malgré tout, la période 2000-2005 a vu 149 ha de surfaces agricoles changer de statut, soit un recul de 1 point (valeur légèrement inférieure à la moyenne inter-Scot).

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005



Sources :
SPOT THEMIA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 2)
BD CARTO - IGN - 2003

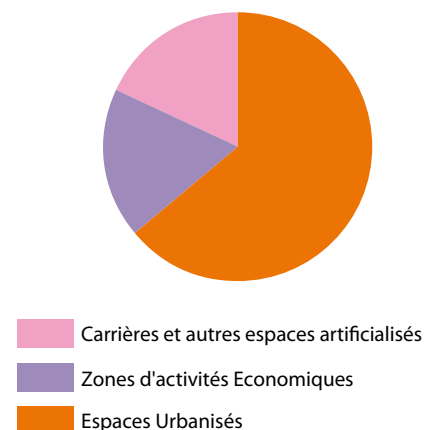
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise



Localisation et nature des consommations d'espaces entre 2000 et 2005

« préserver du mitage les zones agricoles, en particulier les zones alluviales de la vallée de la Saône » (PADD du Scot Val de Saône Dombes) où se concentre l'essentiel de l'artificialisation de l'espace.

Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005



INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot Val de Saône- Dombes
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET EVOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	12 % + 165 ha entre 2000 et 2005
ESPACES ARTIFICIALISÉS PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT	en 2005 = 487 m ² /hab. Accélération entre 2000 et 2005 : 550 m ² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire	en 2005 = 782 m² /hab Ralentissement entre 2000 et 2005 : 271 m ² artificialisés par habitant supplémentaire
NOMBRE DE M² ARTIFICIALISES POUR L'HABITAT POUR UN HABITANT SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE	dont 290 m ² pour l'habitat (53 % des besoins par hab. supplémentaires)	dont 208 m ² pour l'habitat (77 % des besoins par hab. supp.)
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	77% Soit 3 645 ha
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	8 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16 466 ha de ZA-ZI	355 ha soit 2 % des surfaces de ZA-ZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	3 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	+ 4 % + 130 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1 278 ha	+ 10 % + 33 ha de ZA ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1% + 142 ha	0
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GEREES PAR L'AGRICULTURE En 2005, 52,9 % du territoire de l'inter-Scot étaient occupés, donc gérés par l'agriculture.	52,9 %	52 % (ou 57 % des espaces non-bâti)
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLES L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers	= - 1,34 % (6 052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1 008 ha par an)	= - 1 % (149 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation Znieff type 1 et 2, Zico (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, Natura 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes Natura 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % des richesses écologiques du territoire sont protégées/gérées par des dispositifs spécifiques.	10 %
PART DES SURFACES DE ZONES D'HABITAT (CLASSE 11) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 19 % des surfaces de zones d'habitat du territoire de l'inter-Scot étaient situées (en 2005) à moins d'1 km d'un point d'accès au réseau de transport en commun lourd (train, métro, tramway).	19 %	0 % dans les 1 km
PART DES SURFACES DE ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES (CLASSE 21) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 2005	30 %	0 % dans les 1 km

Scot Val de Saône-Dombes

			2000 ha	2000 en % du Scot	2005 ha	2005 en % du Scot	2000- 2005 ha	2000- 2005 %
Artificialisés	11	zones bâties à prédominance d'habitat	3515	10%	3645	10%	130	4%
	12	grands équipements urbains	11	0%	11	0%	0	0%
	21	zones industrielles ou commerciales	322	1%	355	1%	33	10%
	22	infrastructures routières et ferroviaires	152	0%	152	0%	0	0%
	31	extraction de matériaux, décharges, chantiers	76	0%	72	0%	-4	-5%
	41	espaces récréatifs	38	0%	38	0%	0	0%
	42	équipements sportifs	163	0%	168	0%	5	3%
	90	dents creuses	43	0%	44	0%	1	2%
	Total		4320	12%	4485	12%	165	4%
Naturels	51	terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	26 304	73%	26 160	71%	-144	-1%
	52	cultures permanentes (vignes et vergers)	27	0%	22	0%	-5	-19%
	61	feuillus dominants	3 354	9%	3 285	9%	-69	-2%
	62	conifères dominants	5	0%	5	0%	0	0%
	63	boisements mixtes	132	0%	124	0%	-8	-6%
	64	coupes forestières et jeunes plantations	36	0%	90	0%	54	150%
	65	haies et alignements	748	2%	748	2%	0	0%
	71	landes et fourrés	87	0%	61	0%	-26	-30%
	78	marais et tourbières	60	0%	28	0%	-32	-53%
	81	cours et voies d'eau	487	1%	487	1%	0	0%
	82	étangs et plans d'eau	515	1%	579	2%	64	12%
Total		31 755	88%	31 589	88%	-166	-1%	
Total		36 075	100%	36 075	100%	0	0%	

inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Seules 10 % des surfaces naturelles inventoriées font l'objet d'une protection spécifique

Le territoire comprend une richesse écologique et paysagère que le Scot entend protéger et valoriser. De nombreux espaces naturels remarquables (bords de Saône, étangs...) sont reconnus au titre d'inventaires nationaux, voire internationaux (Znieff, Zico, site Natura 2000).

Or, 10 % seulement des surfaces naturelles inventoriées font l'objet d'un mode de gestion spécifique, susceptible d'assurer une meilleure protection de ces espaces à long terme. C'est inférieur à la moyenne de l'inter-Scot (27%).